



Mai 2021

Rapport

Dialogue multilatéral Genève



L'accord-cadre a échoué - Désillusion pour les relations UE-Suisse

Rupture unilatérale après sept ans de négociations - Le Conseil fédéral suisse s'engage à poursuivre sur la voie bilatérale, mais ne présente pas de plan B.

Olaf Wientzek, Katarzyna Gorgol-Mäder

Cela s'était déjà manifesté les jours précédents: le 26 mai, le Conseil fédéral suisse a finalement annoncé qu'il ne signerait pas l'accord négocié avec l'UE, dit accord-cadre institutionnel ou accord-cadre. La raison invoquée était les "différences substantielles" entre l'UE et la Suisse. Cette décision met fin à une longue période d'incertitude concernant l'accord, qui visait à moderniser le cadre juridique entre l'UE et la Suisse, actuellement fondé sur 120 accords sectoriels. Cependant, le Conseil fédéral n'a pas présenté de plan alternatif. Les relations entre les deux parties continueront donc à être basées sur les traités existants, qui ne seront toutefois plus mis à jour.

Contexte

Les relations économiques entre la Suisse et l'UE sont très étroites. 70 % des importations suisses proviennent de l'UE, tandis que 52 % des exportations suisses sont destinées à l'UE¹. Sur le plan politique, l'UE et la Suisse s'accordent sur des questions mondiales importantes telles que le changement climatique, les droits de l'homme et les problèmes géopolitiques. Néanmoins, les relations entre les partenaires sont complexes et l'accord-cadre institutionnel n'est pas la première tentative (échouée) de créer un cadre pour une coopération très étroite.

Pour comprendre l'état actuel des relations entre l'UE et la Suisse, il faut remonter à 1992. À

l'époque, la population suisse a rejeté la possibilité d'adhérer à l'Espace Economique Européen (EEE) - l'accord qui lie la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein au marché unique de l'UE. La Suisse a ensuite négocié des accords sectoriels avec l'UE ("traités bilatéraux"), qui représentent aujourd'hui plus de 120 accords dans divers domaines allant de la libre circulation des personnes et de la fiscalité à l'agriculture et aux statistiques. Cela signifie que la Suisse n'a pas un accès complet au marché intérieur de l'UE, mais seulement dans les domaines couverts par les accords bilatéraux. Par exemple, les accords bilatéraux ne couvrent pas les services financiers ou le santé. En outre, l'accord de libre-échange conclu en 1972 continue de s'appliquer.

Pour de nombreuses entreprises suisses, mais aussi pour la majorité de la population suisse, il ne fait aucun doute que les accords bilatéraux sont d'un grand intérêt pour la Suisse. Selon une étude d'Economiesuisse, la fédération des entreprises suisses, en 2016, le revenu moyen par habitant était supérieur de 4 400 francs suisses à celui d'un scénario sans accords bilatéraux. D'autres études confirment ces données.²

Mais au fil du temps, la gestion des nouveaux accords est devenue de plus en plus complexe. En outre, l'UE ne peut pas accorder à la Suisse un modèle "sui generis" d'accès au marché unique en

¹ <https://www.eda.admin.ch/missions/mission-eu-brussels/fr/home/dossiers-prioritaires/economie-finance.html>

² <https://www.economiesuisse.ch/sites/default/files/publications/Factsheet%20Bilateral%20agreements.pdf>

sélectionnant les aspects qui lui conviennent. C'est pourquoi, en 2014, les parties ont entamé des discussions sur la modernisation de la base juridique de la coopération bilatérale.

Accord cadre-institutionnel

L'accord cadre négocié entre 2014 et 2018, était une tentative de créer un cadre moderne. L'accord devait couvrir cinq secteurs : la libre circulation des personnes (y compris le droit d'établissement et le détachement des travailleurs), les biens industriels (suppression des obstacles techniques au commerce), certains produits agricoles, ainsi que les transports terrestres et aériens.

L'approche sectorielle devrait permettre à la Suisse de conserver son autonomie dans des domaines sensibles tels que l'énergie ou les services financiers, tandis que la flexibilité inscrite dans l'accord cadre permettrait aux parties d'étendre le champ d'application de l'accord à de nouveaux domaines à l'avenir.

Un comité mixte serait créé pour assurer la mise en œuvre des réglementations européennes pertinentes en Suisse, selon le principe de "l'adoption dynamique du droit européen". Ce concept vise à garantir l'avenir de l'accès de la Suisse au marché unique de l'UE et à éviter la création de nouveaux obstacles au commerce. En outre, le mécanisme de règlement des différends prévoyait un tribunal d'arbitrage composé des deux parties et un rôle contraignant pour la Cour européenne de justice dans l'interprétation du droit européen.

Vent contraire dès le commencement

L'accord bilatéral entre l'UE et la Suisse a connu des difficultés dès le départ. Si les négociations ont été formellement conclues en 2018, l'ensemble du dossier a été éclipsé d'abord par les élections législatives de 2019, puis par la perspective du référendum initié (et finalement clairement raté) par l'UDC pour abolir la libre circulation des personnes. Aujourd'hui, plus de trois ans après la fin des négociations sur l'accord-cadre, la communication des deux côtés est très différente,

ce qui rend la compréhension mutuelle toujours difficile.

S'ajoute un certain nombre de points sensibles du point de vue de la Suisse : le principe de "l'adoption dynamique du droit communautaire" et le rôle de la Cour de justice de l'UE ont souvent été considérés avec scepticisme en Suisse³. L'UDC (Union démocratique du centre), parti national conservateur eurosceptique à l'origine de diverses initiatives visant à limiter l'immigration légale en Suisse, et d'autres acteurs sceptiques ont alimenté la crainte traditionnelle de voir des "juges étrangers" dicter aux Suisses ce qu'ils doivent ou ne doivent pas faire. Cependant, la question du rôle de la CJUE et des effets sur la démocratie directe en Suisse a également préoccupé les politiciens modérés et a été une raison majeure pour de nombreux démocrates-chrétiens du parti "Le Centre" en particulier pour leurs aprioris fondamentaux sur le traité.

Ce ne sont pas les seuls problèmes de l'accord-cadre. Les syndicats suisses demandent que la protection salariale existant dans le droit suisse contre les risques de "dumping social" de l'étranger soit préservée. Un exemple souvent cité dans les médias est l'obligation faite aux entreprises étrangères de donner un préavis de huit jours avant de détacher des travailleurs en Suisse, tandis que les autorités suisses contrôlent le respect des salaires minimums et des conditions de travail⁴. À la suite de plaintes d'entreprises européennes, la Commission européenne a demandé un délai de préavis plus court de quatre jours et n'est pas prête à accorder à la Suisse une flexibilité supplémentaire.

La directive européenne sur la citoyenneté est une autre question controversée : de nombreux Suisses craignent une intrusion dans le système social suisse. La Suisse a donc demandé une clause d'exception stipulant qu'elle n'était pas obligée d'adopter la directive. L'UE a rejeté cette proposition. Le compromis obtenu jusqu'à présent (mais pas suffisant pour la Suisse) est que le texte du traité ne mentionne pas du tout la directive européenne sur la citoyenneté.

³ The Swiss-EU Institutional Agreement: An EEA Light? (2/2) – Foraus

⁴ Notification obligation when posting workers from EU/EFTA countries to Switzerland - VISCHER

Enfin, les aides d'État sont un domaine où les intérêts de l'UE et de la Suisse s'opposent. Les règles relatives aux aides d'État qui interdisent au secteur public de favoriser sélectivement des entreprises dans l'UE n'existent pas en Suisse. La Suisse a bien des règles en matière de subventions, mais le régime est différent de celui de l'UE. Par le passé, la Commission a contesté les règles favorables de certains cantons en matière d'impôt sur les sociétés, au motif qu'elles pouvaient constituer des aides d'État illégales. Toutefois, les accords existants entre l'UE et la Suisse ne fournissent pas de base juridique pour aborder ces types de questions⁵. L'accord institutionnel changerait cette situation grâce à un principe horizontal qui étendrait le modèle européen de contrôle des aides d'État.

Après la fin des négociations, la Suisse a demandé des améliorations dans ces domaines. Bien que la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, se soit montrée ouverte à des clarifications sur les questions des aides d'État, de la directive européenne sur les citoyens et de la protection des salaires. La Commission estime que l'accord existant a été négocié jusqu'au bout. Elle a donc rejeté toute renégociation substantielle.

La compréhension mutuelle a été rendue difficile notamment par une asymétrie de l'attention portée à l'accord : du côté de l'UE, le dossier est traité exclusivement par la Commission européenne, sans que le grand public européen ne lui accorde une attention accrue. En Suisse, les relations entre l'UE et la Suisse attirent beaucoup plus l'attention du public que dans l'UE. L'accord bilatéral est largement discuté par les partis politiques, les syndicats, les entreprises et la population. Il n'est pas surprenant que, outre les arguments pragmatiques, les questions plus émotionnelles jouent souvent un rôle important dans le discours public. En conséquence, l'argument selon lequel les effets sur les questions de la directive européenne sur la citoyenneté et de la protection des salaires seraient très gérables dans la pratique, n'a guère été accepté.

Scepticisme croissant et discussion sans fin sur le traité

Depuis quelques mois déjà, des mouvements croissants d'éloignement de l'accord-cadre étaient perceptibles : les inquiétudes concernant la protection des salaires ont finalement conduit à un rejet par les syndicats, ce qui a fait basculer les socialistes (ou du moins une grande partie d'entre eux) dans le camp des sceptiques.

Cependant, les inquiétudes et les doutes s'intensifiaient également dans les partis bourgeois modérés : parmi les démocrates-chrétiens du parti "Le Centre", les préoccupations concernant le rôle de la CJUE et l'impact sur la démocratie directe en Suisse prédominaient. Dans l'ensemble, le spectre dans "Le Centre" s'étendait, des forts sceptiques du traité, aux partisans de la poursuite des discussions avec la Commission. Même au sein du parti libéral PLR, qui a longtemps été un fervent partisan de l'accord et dont le conseiller fédéral Ignazio Cassis était responsable des négociations, des voix de plus en plus dubitatives se sont fait entendre, de sorte qu'à la fin, seul le plus petit des six grands partis de Suisse, les Verts/libéraux, était clairement derrière le traité.

Cependant, l'économie et la société civile ont également pris de plus en plus parti : avec l'initiative Boussole/Europe, les entrepreneurs en particulier, mais aussi les représentants de la culture et de l'agriculture, ont pris position contre l'accord. L'impact de la perception (déformée) des négociations sur le Brexit ne doit pas être sous-estimé : Les opposants au traité ont fait valoir que le "succès" de Boris Johnson montrait qu'une attitude intransigeante à l'égard de Bruxelles était payante.

En plus, les partisans de l'accord ont formé fin février l'alliance « Progresuisse », qui compte de nombreuses personnalités de l'économie, de la science et de la politique : le soutien à cette initiative des deux anciens conseillers fédéraux PDC Doris Leuthard et Joseph Deiss a été particulièrement remarquable. L'association économique Economiesuisse a également toujours fait partie des partisans du traité.

⁵ à l'exception de l'accord bilatéral sur les transports, qui contient des dispositions relatives aux aides d'État

Absence de percée lors de la réunion au sommet et rupture unilatérale.

Depuis la fin de l'année 2020, le Conseil fédéral a commencé à définir sa position et a poussé à des exigences strictes sur les aides d'État, la protection des salaires et la directive sur la citoyenneté de l'UE, tandis que la question du rôle de la CJUE semblait être acceptée. Les pourparlers menés par la négociatrice en chef suisse Livia Leu n'ont pas abouti à une percée. En conséquence, le président de la Confédération Guy Parmelin (UDC) - et non le conseiller fédéral Ignazio Cassis, responsable du contenu - s'est rendu à Bruxelles le 23 avril pour une rencontre au sommet avec la présidente de la Commission européenne, von der Leyen. Mais là encore, il n'y a pas eu de percée ; la partie bruxelloise a perçu la position de la Suisse comme très dure et ses exigences comme extrêmement poussées et catégoriques. Dans la perception de Bruxelles, le Conseil fédéral a même reculé derrière les positions formulées en 2019. La Commission européenne a toutefois assuré qu'elle continuerait à négocier. Les jours suivants, les fronts se sont encore durcis : les États membres de l'UE ont fait bloc derrière la Commission européenne, tandis que Parmelin a évoqué des différences fondamentales après son retour.

Remarque : Malgré l'absence de soutien politique de la part du Conseil fédéral, l'accord-cadre a bénéficié d'un soutien de 64 % dans un sondage réalisé par l'Institut gfs.berne en mai (49 % des personnes interrogées étant plutôt favorables, 15 % seulement étant tout à fait favorables), contre 32% qui y étaient opposées.⁶ Des sondages antérieurs avaient dressé un tableau moins clair. Bien que l'expérience ait montré que les sondages n'avaient qu'une valeur limitée avant le début effectif d'une campagne référendaire, ces chiffres indiquent que - contrairement à ce que prétendent de nombreux sceptiques - l'accord n'aurait eu aucune chance lors d'un référendum, étant donné le comportement de vote majoritairement pragmatique de l'électorat suisse en matière de

politique européenne.

Néanmoins, l'accord a également perdu de plus en plus de soutien au sein du Conseil fédéral : alors que l'on parlait encore initialement d'une répartition 3:4⁷ entre partisans et sceptiques, seule la démocrate-chrétienne Viola Amherd s'est finalement prononcée en faveur de la poursuite du dialogue. Cependant, une proposition de compromis présentée par elle a été rejetée par ses collègues du Conseil fédéral. Curieux : finalement, même Ignazio Cassis a fait marche arrière par rapport à l'accord, que son propre département avait négocié et pour lequel il s'était encore clairement prononcé au début. Dans le même temps, la Commission des affaires étrangères du Conseil national et les cantons se sont prononcés en faveur de la poursuite du dialogue.

Le 28 mai, le Conseil fédéral a néanmoins annoncé - sur un ton plutôt brusque - la fin des discussions. Toutefois, il n'a pas présenté de plan alternatif pour sécuriser la route bilatérale, mais a simplement appelé l'UE à entamer un "dialogue politique". En guise de volonté politique, le Conseil fédéral s'est engagé à œuvrer au sein du Parlement pour le déblocage de l'encours du "milliard de cohésion"⁸. Celle-ci était bloquée au Conseil national depuis 2019.

Conséquences de l'échec

L'échec de l'accord-cadre ne conduit pas forcément à une crise majeure entre la Suisse et l'UE. Toutefois, en l'absence d'une adoption dynamique de la loi, les deux domaines juridiques risquent désormais de s'éloigner lentement l'un de l'autre. La Commission européenne avait clairement indiqué à plusieurs reprises qu'elle n'accorderait à la Suisse aucun accès supplémentaire au marché intérieur sans un accord-cadre. Les accords bilatéraux existants resteraient en vigueur, mais ne seraient plus mis à jour. Ils n'offrent donc qu'un sentiment de sécurité trompeur. Les consé-

⁶ https://www.gfsbern.ch/wp-content/uploads/2021/05/standort-schweiz_europafragen_kurzbericht.pdf

⁷ Viola Amherd (Le Centre), Alain Berset (PS) et Ignazio Cassis (PLR) contre les conseillers fédéraux UDC Guy

Parmelin et Ueli Maurer, Simonetta Sommaruga (PS), Karin Keller-Sutter (PRD)

⁸ Le milliard de cohésion est un montant que la Suisse verse aux nouveaux États membres de l'UE pour des projets et des programmes spécifiques. Il ne s'agit pas d'une contribution au budget de l'UE.

quences de l'absence d'un nouveau cadre contractuel se sont déjà fait sentir ces derniers mois : aucun grand projet de coopération n'a été lancé depuis 2018. La bourse suisse a perdu son statut d'équivalence en 2019. Si les conséquences pratiques du non-renouvellement de l'équivalence de change semblent limitées, cette mesure a néanmoins suscité du ressentiment du côté suisse, même parmi les voix modérées.

En outre, la Suisse risque de perdre des avantages existants, tels que l'accès aux programmes de recherche de l'UE et aux programmes d'échange d'étudiants, bien que la porte semble encore ouverte si la Suisse adopte une position constructive. L'exportation de produits médicaux vers l'UE pourrait devenir plus difficile, car l'accord sur la reconnaissance mutuelle des normes pour les produits médicaux (ARM), qui expire en mai, ne sera probablement pas prolongé. Compte tenu de la situation actuelle de la pandémie, une interruption du commerce des produits médicaux pourrait avoir de lourdes conséquences pour les deux parties. Un accord dans le secteur de la santé, souhaité par la Suisse, est désormais loin d'être acquis. Il ne faut pas s'attendre à de nouveaux progrès dans les négociations entamées en 2007 sur un accord sur l'électricité, qui serait important pour la souveraineté énergétique de la Suisse.⁹

Jusqu'à présent, la première réaction de la Commission européenne à l'annonce de la résiliation par la Suisse a été diplomatique. Cependant, l'approche suisse consistant à poursuivre le modèle actuel de 120 accords sectoriels avec quelques actions ici et là ne fonctionnera pas à long terme : l'UE ne peut pas accorder à la Suisse un modèle "sui generis" d'accès au marché intérieur en sélectionnant les aspects qui l'arrangent.

En ce qui concerne le fameux "milliard de cohésion", avec lequel la Suisse contribue à la politique de cohésion de l'UE, le fait que le Conseil fédéral demande au Parlement suisse de libérer les fonds est certainement un geste important et louable. Toutefois, cette somme serait en tout état de

cause à peu près équivalente au commerce bilatéral de marchandises entre la Suisse et l'UE par jour ouvrable¹⁰.

Parmi les perdants de la rupture figurent les régions frontalières des deux parties, qui sont étroitement liées sur le plan politique, économique et social et qui risquent de ressentir particulièrement fortement l'éloignement progressif des deux espaces juridiques.

Réaction en Suisse et dans l'UE

La Commission européenne a regretté la décision unilatérale de la Suisse de rompre les discussions sur l'accord cadre et a annoncé son intention d'en "analyser soigneusement" les conséquences. Les représentants de divers États membres ont exprimé des réserves similaires. Andreas Schwab (CDU), président de la délégation suisse au Parlement européen et porte-parole du Groupe PPE pour la politique du marché intérieur, a été plus explicite : "La décision du Conseil fédéral suisse a causé des dommages considérables. Plus de sept années de négociations ont été inutilement gaspillées. Tant que le préjugé selon lequel l'UE travaille contre les intérêts de la Suisse sera maintenu, il sera difficile d'organiser la coopération future. Felix Schreiner (CDU, Baden-Württemberg), président du groupe parlementaire germano-suisse du Bundestag allemand, a également regretté cette rupture¹¹.

L'UDC était particulièrement satisfaite du côté suisse, en adéquation avec son idéologie. Son président Marco Chiesa s'est réjoui que la résiliation de l'accord-cadre soit une victoire pour l'autodétermination et la démocratie directe en Suisse. L'association professionnelle, en partie proche de l'UDC, et l'Union syndicale suisse, très liée aux socialistes, ont exprimé leur satisfaction. Il convient également de noter que certains commentateurs des médias nationaux ont soutenu la décision du Conseil fédéral, argumentant en partie que les négociations auraient déjà dû être interrompues en 2018¹². Le président du parti "Le Centre", Gerhard Pfister, a appelé à éviter l'escalade et à développer

⁹ <https://www.avenir-suisse.ch/verlust-an-energiepolitischer-souveraenitaet/>

¹⁰ <https://www.eda.admin.ch/missions/mission-eu-brussels/en/home/key-issues/economy-finance.html>

¹¹ <https://www.stuttgarter-zeitung.de/inhalt.nach-dem-aus-der-gespraechе-mit-der-eu-die-schweiz-kann-sich-nicht-dauerhaft-isolieren.f1e4ae3d-c6eb-461d-b760-9292d5ed9eff.html?reduced=true>

¹² [Klares Signal an die EU - Mit Druck erreicht man nichts - News - SRF](#)

des alternatives sur la manière de poursuivre le développement des bonnes relations bilatérales entre l'UE et la Suisse. Le PRD exige maintenant aussi une annonce claire de la part du Conseil fédéral. Dans le même temps, il a regretté la rupture (alors que la conseillère fédérale PRD Keller-Sutter, notamment, y était favorable). Les Verts ont également exprimé des critiques claires. Les Vert'libéraux ont été les plus virulents, parlant d'une "mauvaise décision historique". Des regrets ont également été exprimés par Economiesuisse, affilié au PRD. Le PS a noté que la meilleure option serait en fait que la Suisse rejoigne l'UE.

Les partisans suisses de la poursuite des discussions ont également été irrités jusqu'à la colère car, à la suite de la décision du Conseil fédéral, tant le Parlement que le peuple se voient privés de la possibilité de s'exprimer sur l'accord-cadre : Patrick Dümmler, responsable de la recherche au think tank libéral Avenir Suisse, a noté qu'ils votaient sur des vaches à cornes¹³, mais pas sur la question économique et politique la plus importante de ces dix dernières années.

Commentaire et perspective

La rupture des discussions avec l'UE après sept ans soulève des questions et est difficile à comprendre de l'extérieur au premier abord. La rupture des pourparlers ne résout aucun des problèmes existants. Les conditions d'un accès étendu au marché intérieur de l'UE ne changeront pas pour les négociations futures.

Pour le Conseil fédéral, la rupture après sept ans n'est pas glorieuse, assez d'observateurs critiquent le manque de leadership politique d'un conseiller fédéral qui, selon eux, est fortement animé par une logique de parti. Les socialistes ne sont pas les seuls à s'en prendre au conseiller fédéral responsable, Ignazio Cassis, mais dans une certaine mesure, il peut aussi s'agir d'une stratégie visant à faire vaciller le deuxième siège du PRD au Conseil fédéral. Si le PRD n'améliore pas son résultat lors des prochaines élections au Conseil national, la pression pourrait donc augmenter pour donner ce siège aux Verts ou aux Vert'libéraux. Mais les socialistes ne se sont pas non plus distingués par leur audace politique dans ce dossier.

Au plus tard lorsque certains secteurs de l'économie commenceront à en ressentir les conséquences négatives, le Conseil fédéral se sentira probablement poussé à contrer la détérioration progressive de l'accès au marché unique. L'engagement rassurant d'importantes forces politiques et économiques en faveur des accords bilatéraux est louable et ne doit pas être considéré comme un vain mot politique. Mais cela ne change rien au fait que la voie bilatérale fondée sur des accords sectoriels sera une impasse à long terme. Le Conseil fédéral doit maintenant présenter d'urgence une solution alternative si l'on veut limiter les dégâts pour l'économie suisse. La solution proposée par certains, à savoir que la Suisse adapte unilatéralement ses règles au droit communautaire dans des domaines importants, n'est qu'une solution de secours. Compte tenu des divergences considérables au sein du Conseil fédéral sur la question européenne, on peut toutefois se demander s'il sera possible de formuler une telle vision dans un avenir proche.

Un débat de fond sur la relation avec l'UE est nécessaire au Conseil fédéral et, fondamentalement, en Suisse : comme le notent les observateurs, la relation avec l'UE se trouve dans un état de tension entre le pragmatisme économique et le scepticisme politique envers toute forme de transfert de souveraineté. Sans une compréhension renouvelée de la souveraineté, cette tension ne sera pas résolue.

Si l'on ne veut pas d'une nouvelle tentative avec un accord dont le contenu est très similaire, la Suisse aurait les options suivantes : l'adhésion à l'EEE ou même à l'UE (toutes deux étant actuellement irréalistes) - ou une sorte de meilleur accord de libre-échange qui accepte un lien beaucoup plus faible avec le marché unique. La position avancée avec une certaine défiance par certains, selon laquelle on s'orientera alors simplement plus fortement vers d'autres marchés en Asie, n'est pas très convaincante : la Suisse - entourée de pays de l'UE et l'un des plus grands bénéficiaires du marché unique - continuera d'être étroitement liée à l'UE et à ses États membres. L'isolement n'est pas une option attrayante.

L'irritation suscitée par cette rupture au niveau européen est tout à fait compréhensible. La Suisse

¹³ Se base sur [l'initiative des vaches à cornes](#) du 25.11.2018.

s'est montrée très accommodante sur de nombreuses questions et est maintenant prête à poursuivre les discussions (bien que dans un domaine étroitement défini et non sur le rôle de la CJEU). La décision du Conseil fédéral risque donc de laisser des traces dans les relations entre les deux parties. Néanmoins, l'UE continue d'avoir un intérêt considérable pour une coopération étroite, tant sur le plan politique qu'économique : la Suisse reste le quatrième partenaire commercial de l'UE et un allié clé au niveau international. Il convient donc d'être prudent avant de prendre d'autres mesures (exclusion du programme-cadre de recherche Horizon Europe de l'UE). Les coups d'épingle démonstratifs ont généralement un effet contre-productif en Suisse. Si une nouvelle tentative d'accord de succession devait avoir lieu à l'avenir, il ne faudrait pas sous-estimer le caractère émotionnel de la question de l'effet sur le système de démocratie directe de la Suisse.

Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Dr. Olaf Wientzek
Directeur Dialogue Multilatéral Genève
Coopération européenne et internationale
www.kas.de
olaf.wientzek@kas.de



Der Text dieses Werkes ist lizenziert unter den Bedingungen von „Creative Commons Namensnennung-Weitergabe unter gleichen Bedingungen 4.0 international“,
CC BY-SA 4.0 (abrufbar unter: <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode.de>)